

SYNTHÈSE DU 21 FÉVRIER 2020 SUR GILLES MORIN ET ALII.

Des mœurs délébiles de l'historiographie dominante française témoignent des articles parus depuis décembre contre *La Non-épuration en France de 1943 aux années 1950* et des y afférents échelonnés depuis le 10 février. J'ai appris que se développait depuis décembre 2019 une campagne contre mon dernier ouvrage, paru chez Armand Colin en 2019, via quatre recensions surenchérisant dans l'insulte.

Celle de Jean-Marc Berlière, tenu par la communauté académique pour « l'historien français de la police » : <https://hsc0-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Lettre-aux-amis-de-la-police-2020-2.pdf>. On trouve là, entre autres, développé un thème intéressant, développé à bas bruit depuis que je suis publiée chez Armand Colin (1996), mais désormais écrit en toutes lettres : mon éditeur, avec lequel j'ai conclu un premier contrat en 1994, est désormais enjoint de me congédier.

Celle de Gilles Antonowicz, auteur d'une stupéfiante réhabilitation de Pierre Pucheu, *L'énigme Pierre Pucheu*, préfacée par Jean-Marc Berlière, dont j'ai rendu compte dans *Le Monde diplomatique* (https://www.monde-diplomatique.fr/2019/07/LACROIX_RIZ/60082) a commis : https://www.culture-tops.fr/critique-evenement/livresbdmangas/la-non-epuration-en-france-de-1943-aux-annees-1950#.XkA_X2j0k2wr

Celles de Gilles Morin, historien officiel du Parti socialiste, et grand admirateur de ses dirigeants (dont Adrien Tixier et André Philip). M. Morin me poursuit de longue date, à la fois aux Archives nationales (où il trône, parfois entouré d'une cour, comme président de « l'Association des usagers du service public des Archives nationales (AUSPAN)) et dans la revue *L'OURS* de l'office de recherche socialiste (https://fr.wikipedia.org/wiki/Office_universitaire_de_recherche_socialiste). La cour susmentionnée l'a escorté un soir où je m'étais plainte auprès de lui d'une attaque *ad hominem* dans sa revue à propos d'un de mes ouvrages dont le titre n'était même pas mentionné.

À ma connaissance, le billet « La non-histoire », dans *L'OURS* de décembre 2019, ci-joint, constitue la première mention précise d'un de mes livres.

Son second article, « Du mésusage des archives et de l'histoire », paru en janvier 2020 dans *20&21*, n° 145 de *20&21*, p. 159-168, livre contre moi, d'abord via Olivier Lecour-Grandmaison, exécuté sans réplique en 2005 (l'intéressé me l'a confirmé) une charge au vitriol, ci-jointe.

Elle fait suite à deux assauts *unilatéraux*, respectivement livrés en 1987 et 2012, précisés dans le texte de ma réponse également ci-joint (il y en eut peut-être d'autres mais je ne les connais pas). Elle vise à l'évidence à empêcher mon travail historique d'être désormais publié (chez Armand Colin) et à me faire taire sur Internet. Ma réplique, évidemment explicitée par la lecture de *La Non-épuration*, est ci-jointe.

L'attaque de M. Morin a été exaltée comme « nécessaire » et bienvenue sur Facebook, et semble-t-il aussi sur Twitter, par plusieurs de mes collègues, dont certains me sont inconnus. Je l'ai appris de deux correspondants (je suis absente des réseaux sociaux) Leur discussion, ci-jointe (ALRVigna), est d'une virulence qui m'a sidérée, sauf, sans doute, concernant Florent Le Bot. Ce dernier ne m'a à l'évidence jamais pardonné ni un échange de 2008, critique mais fort courtois de ma part, agressif de la sienne (« Critique Fabrice Le Bot, La fabrique réactionnaire' », pièce ci-jointe), ni mes critiques d'ouvrages, parues dans *Le Monde*

diplomatique. Notamment celle de l'*Histoire économique de Vichy*, Paris, Perrin, 2017 (Fabrice Grenard, Florent Le Bot, Cédric Perrin), qui s'efforçait d'innocenter nos élites économiques calomniées par des historiens malveillants, dont moi-même, et des archives mal choisies : https://www.monde-diplomatique.fr/2019/02/LACROIX_RIZ/59554
 Comme je l'ai écrit aux intéressés, sauf à M. Le Bot, qui m'a ordonné de ne plus l'importuner, le contenu de ces « échanges », atteste que nos enfants et petits-enfants ne sont pas les seuls à être transformés par les « écrans récréatifs » crétiens digitaux, pour reprendre l'expression d'un excellent ouvrage du chercheur Michel Desmurget paru en 2019.
 Les propos rapportés à mon propos par un de ces collègues déchaînés, Olivier Loubes, concernant feu Pierre Laborie, sont faux et calomnieux. Je ne me rappelle pas avoir connu M. Loubes à Toulouse, où je suis arrivée en 1985 et où il a passé l'agrégation en 1988. Mais je ne puis être formelle. Je le suis en tout cas sur la fausseté de ses accusations. Je le lui ai fait observer, arguments à l'appui; et lui ai demandé de me présenter des excuses pour son gros mensonge, avec notre éditrice commune en copie. J'attends encore à cette date sa réponse.
 La violence de Xavier Vigna, historien, tenu pour progressiste, « des mondes ouvriers » (<https://idhes.parisnanterre.fr/equipe/chercheurs-enseignants-chercheurs/xavier-vigna--859195.kjsp>, et rédacteur d'articles au *Monde diplomatique*, que je ne connaissais pas plus que d'autres intervenants, et son mépris pour la non- « historienne » que je serais, me sont incompréhensibles. « Aux armes historiens! » a clamé récemment *Le Monde diplomatique*. Je ne m'attendais pas à être prise pour cible d'historiens contributeurs du mensuel. Notons que M. Vigna est membre du « comité de lecture » de *20&21* (voir l'OURS, au sens classique, de la revue).

J'ai sondé sur ces violences verbales et écrites quelques collègues que j'avais motif à croire hostiles à la chasse aux sorcières. Parmi eux figurent notamment :

Jean Vigreux, qui tient les 10 pages de *20&21* pour l'amorce d'une intéressante « controverse » et a semblé prendre pour une demande de censure (évidemment inacceptable) ma demande de rappel à l'honnêteté intellectuelle et morale de plus jeunes collègues (Xavier Vigna l'a accompagné à Dijon).

Mme Simonin, glorifiée à plusieurs reprises par M. Morin, qui oppose ses talents de chercheuse sur l'épuration à mon ignorance du métier d'historien, s'était montrée sensible, il y a environ vingt ans à des attaques unilatérales de collègues dans le quotidien *Libération* contre mes travaux. C'était, il est vrai, hors de la sphère publique. Elle ne m'a pas même répondu.

Ajoutons-y l'élue communiste et ancien professeur de Lettres Ian Brossat. Je l'avais (vendredi 21 juin 2019 10:13) soutenu après une attaque anticommuniste indigne d'un journaliste manifestement inculte, sans obtenir d'accusé de réception. J'ai sollicité son soutien contre ces attaques et appels à la censure définitive. Je l'attends encore à cette date.

On lira ci-dessous quelques éléments de cette quête vaine de soutien académique contre ce que je m'obstine à qualifier de chasse aux sorcières. Mais, surtout, ne pas négliger les attaques au canon de marine, où droite et fausse gauche font chorus.

Amitiés,
 Annie

Lettre à mon éditrice chez Dunod-Armand Colin, le 10 février 2020 :

De : annie lacroix-riz

Envoyé : lundi 10 février 2020 19:00

À : edition dunod armand colin

Objet : Trio de recension de *La Non-épuration en France de 1943 aux années 1950*

Chère C.

Je tiens à vous signaler :

1° Ce commentaire par Jean-Marc Berlière, tenu par la communauté académique pour « l'historien français de la police », de *La Non-épuration en France de 1943 aux années 1950*.

Ce texte, <https://hsco-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Lettre-aux-amis-de-la-police-2020-2.pdf>, qui malmène l'orthographe de mon nom (« le livre de Mme Lacroix-Ritz (sic) »), bien que nous nous connaissions depuis plusieurs décennies, ne constitue pas une recension. Il n'examine pas l'ouvrage, à ceci près que « "l'historienne" » que je suis n'aurait pas fait usage des archives congrues. Les « rapports des procureurs généraux aux AN » -- une des très nombreuses sources de *La Non-épuration* (liste des fonds consultés, p. 625-631, hors détail des cotes du ministère de la Justice, précisées dans les notes infra-paginales ; notes de référence, essentiellement de première main, p. 515-623) -- ne seraient pas fiables sur les instructions des crimes et délits commis sous l'Occupation (et avant l'Occupation pour le crime de trahison juridiquement défini).

« En effet, écrit M. Berlière, comment travailler sur des affaires et des crimes locaux à partir des rapports des procureurs généraux aux AN (que les violeurs, assassins, pillards prennent rarement le temps de renseigner), sans utiliser les archives locales (aucune cote d'archives départementales), sans utiliser les enquêtes et rapports de gendarmerie, sans utiliser les archives de la Justice militaire qui eut à instruire – à partir de 1947, début de la guerre froide et éviction des ministres communistes – les poursuites contre les auteurs, présumés FFI donc militaires, de crimes dont on a aujourd'hui, grâce à des travaux de terrain que cette dame ignore ou balaie avec mépris, une idée de plus en plus précise, de même qu'on connaît désormais les consignes discrètes mais explicites du PCF de "liquider" des ennemis de classe, potentiels concurrents aux élections et obstacles à une hypothétique prise de pouvoir. »

Jean-Marc Berlière, je le répète, n'analyse pas l'ouvrage critiqué, dont, manifestement, il n'a même pas consulté la table des matières. Il se borne à opposer à l'« ambulance » que serait « Mme Lacroix-Ritz (sic) » deux catégories d'ouvrages parus en 2019 ayant bénéficié d'une couverture considérable de la grande presse et sans rapport aucun avec le thème de l'épuration française :

-- D'une part, deux ouvrages portant sur les crimes et méfaits de Staline, l'un décrivant « la réalité quotidienne de millions de soldats [de l'Armée rouge] sacrifiés, envoyés à l'abattoir par le "génial Staline" », de Nikolaï Nikouline, ancien soldat de l'Armée rouge, à la biographie non identifiable ; l'autre, d'une célèbre femme politique américano-polonaise, Anne Applebaum

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Anne_Applebaum ; plus précis, notamment sur ses fonctions éminentes dans la politique extérieure américaine, https://en.wikipedia.org/wiki/Anne_Applebaum), mentionnée par Jean-Marc Berlière pour son « étude sur le génocide ukrainien que l'égérie de Staline [sic] nie avec impudence et qualifie de simple "disette" ».

-- D'autre part, « une étude sur les polices des démocraties populaires que d'aucuns regrettent (comme on les comprend !) », d'Emmanuel Droit, professeur de Sciences politiques.

-- Enfin, le *Précis d'éthique et de déontologie de la police, des origines à nos jours* de Stéphane Lemerrier, choix que l'aimable collègue qui m'a transmis le texte de Jean-Marc Berlière a ainsi commenté : « À la fin [Jean-Marc Berlière] cite la parution d'une déontologie écrite par son compère le capitaine Lemerrier : manifestement certains policiers et le ministre de l'Intérieur n'ont pas eu le temps de lire ces conseils en déontologie ! » Il convient de noter que le capitaine de police Stéphane Lemerrier

(<https://www.linkedin.com/in/st%C3%A9phane-lemerrier-b875476b/?originalSubdomain=fr>)

est notamment l'auteur de *La Police en Normandie sous l'Occupation*. Cet ouvrage a été publié à compte d'auteur, vu « le manque de courage » des éditeurs, estime un de ses collègues, représentant du Musée de la Police, https://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1998_num_48_2_5897.

Vous apprécierez sans doute les conseils d'édition que vous prodigue Jean-Marc Berlière, après avoir intitulé son texte « Au secours Marc Bloch ! », référence qui est de bonne politique depuis quelques décennies dans le monde académique, même quand on a accordé peu d'attention aux travaux et analyses du grand historien médiéviste (et résistant) : « Enfin, pour nous en tenir à l'essentiel, comment, pourquoi, une maison d'édition jadis sérieuse comme Armand Colin peut-elle éditer (enfin c'est un bien grand mot quand on lit les phrases, le style, les notes... emplis de fautes, impropriétés, approximations qui rendent le livre parfois illisible, mais plus souvent grotesque...) un tel ouvrage? » Cette remarque m'a rajeunie de plus de vingt ans puisque, lorsque a été publié, en 1996, chez Armand Colin *Le Vatican, l'Europe et le Reich*, premier ouvrage d'une série dont fait partie *La Non-épuration*, le directeur éditorial de cette maison d'édition avait entendu la même réflexion d'une collègue connue pour ses liens avec l'Église romaine, depuis sa conversion. Ladite collègue s'était gardée, autour de 1996, d'une recension publique du genre de celle de 2020.

Précisons que Jean-Marc Berlière travaille en étroite collaboration avec François Le Goarant De Tromelin, chargé d'une grande partie de la documentation de leurs ouvrages communs. Ce dernier s'est illustré, en 2013, dans une interview de promotion de leur ouvrage *Liaisons dangereuses. Miliciens, truands, résistants*, Paris, 1944, Paris, Perrin, 2013), par une interview retentissante, largement reproduite dans la presse d'extrême droite, qualifiant les résistants juifs étrangers d'agents « même pas français » de Staline : <http://www.egaliteetreconciliation.fr/La-saga-de-la-resistance-a-vecu-sur-de-nombreux-mensonges-et-la-realite-est-bien-autre-19504.html> ; <http://salon-litteraire.linternaute.com/fr/interviews/content/1832305-la-saga-de-la-resistance-a-vecu-sur-de-nombreux-mensonges-et-la-realite-est-bien-autre-entretien-avec-francois-le-goarant-de-tromelin> « Des tas de gens se sont infiltrés dans la "résistance" beaucoup n'étaient même pas français, déclarait alors M. Le Goarant De Tromelin. Je ne critique absolument pas l'action de ces gens vivant en France mais pourtant souvent ils agissaient sur l'ordre de l'étranger (parti communiste aux ordres de Moscou par exemple) », etc. Il est aussi question d'une Milice très diverse et finalement inoffensive.

François Le Goarant De Tromelin, fils d'un célèbre médecin de la Milice, lui-même très lié à l'extrême droite et aux réseaux de renseignement de tous types, s'est flatté devant moi, aux Archives nationales d'avoir, avec M. Berlière, dû contracter, en échange des communications privilégiées d'archives consenties par ces « services », un engagement à ne jamais leur nuire dans les ouvrages rédigés à partir de ces documents.

Cet engagement, non conforme à la déontologie de l'historien, me paraît fournir une des clés de l'extrême virulence de la lettre de M. Berlière, qui, par ailleurs, « enseigne l'histoire de l'institution policière à l'École nationale supérieure de la Police (Commissaires de police à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) et Officiers de police à Cannes-Écluses (77) ». On est plus surpris d'apprendre que cet historien « intervient également régulièrement au Mémorial de la Shoah pour une sensibilisation à la Shoah des gardiens de la paix frais émoulus des centres de formation et dans le cadre d'une formation continue des commissaires et officiers de police » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc_Berli%C3%A8re), étant donné l'indulgence extrême dont il a fait preuve envers les policiers anticommunistes certes, mais aussi antisémites et auteurs des pires sévices contre les juifs de France. Voir son traitement des catégories concernées notamment in Jean-Marc Berlière et Laurent Chabrun, *Policiers français sous l'Occupation*, ouvrage commenté et critiqué, en termes historiques, dans *La Non-épuration* (index de ces deux noms).

M. Berlière, qui s'auto-définit comme « ami de la police », s'est fait connaître, avec ses coauteurs ou seul, par sa révérence pour les membres de l'appareil d'État policier et sa haine contre tout ce qui s'apparente au communisme. N'y a pas échappé le jeune résistant communiste Guy Môquet, auquel il a dénié la qualité de résistant, en compagnie de Frank Liaigre, in *L'Affaire Guy Môquet : enquête sur une mystification officielle*, Larousse, Paris, 2009). Voir sa bibliographie générale in https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc_Berli%C3%A8re

2° la recension, aussi injurieuse, de l'avocat Gilles Antonowicz, « membre de l'association Pour une Histoire Scientifique et Critique de l'Occupation (HSCO) fondée par Jean-Marc Berlière qui en préside le comité d'éthique » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Gilles_Antonowicz) : https://www.culture-tops.fr/critique-evenement/livresbdmangas/la-non-epuration-en-france-de-1943-aux-annees-1950#.XkA_X2j0k2wr

Gilles Antonowicz, qui me reproche d'avoir négligé les « nuances » qu'il dit priser, est l'auteur d'une réhabilitation éclatante de Pierre Pucheu, *L'énigme Pierre Pucheu*, préfacée par Jean-Marc Berlière. J'en ai rendu compte dans *Le Monde diplomatique*, https://www.monde-diplomatique.fr/2019/07/LACROIX_RIZ/60082.

Gilles Antonowicz a, à la différence de ce dernier, ouvert *La Non-épuration*, et en a extrait quelques noms de l'index, qu'il estime très injustement traités. Mais il n'a, curieusement, rien dit du traitement de son héros, Pierre Pucheu, personnage largement présent, archives originales à l'appui, dans *La Non-épuration* et dans la quasi-totalité des ouvrages publiés chez Armand Colin qui ont précédé cette publication (tous, sauf *Le Vatican, l'Europe et le Reich*).

3° Ces contributions rivalisent en mépris et en injure avec la critique de Gilles Morin, intellectuel organique du Parti socialiste (<https://jean-jaures.org/auteurs/gilles-morin> ; <https://www.franceculture.fr/personne-gilles-morin.html>) parue récemment dans *L'OURS* n° 493, décembre 2019, et que m'avait alors transférée un collègue compatissant, avec ce commentaire : « L'OURS a sorti ses griffes... en s'affublant d'une moustache. »

Intitulé « De la non-histoire », <http://www.lours.org/lours-493-decembre-2019-est-a-limprimerie-au-sommaire/>, ce compte rendu est ci-joint puisqu'il n'a pas fait l'objet d'un lien électronique. Quoique insultante, cette recension constitue, à ma connaissance, une première dans le mensuel de l'office universitaire de recherche socialiste, qui n'avait jamais rendu compte d'un de mes livres mais m'avait déjà sévèrement prise à partie pour des défauts méthodologiques non documentés et pas même reliés à un ouvrage. Gilles Morin, qui affiche aux Archives nationales son amitié avec François Le Goarant de Tromelin, collaborateur de Jean-Marc Berlière, me tient assurément rigueur, entre autres, d'avoir mis en cause deux de ses héros, le ministre de l'intérieur SFIO Adrien Tixier, et le ministre des Finances (entre autres) André Philip <https://idref.fr/056863411>).

Il me reproche aussi mon recours à des « sources lacunaires », documentation archivistique irrecevable, juste présentée « pour impressionner les néophytes ». J'aurais, soit consulté des archives allemandes – prétendus « documents essentiels, véridiques puisque produits par l'ennemi, des rapports de Nazis » --, « des règlements de comptes internes à l'administration vichyste » (définition dont je n'ai pas compris le sens), soit, comme Jean-Marc Berlière, d'avoir négligé des sources absolument indispensables : « sont absentes les archives des fonds de Gaulle, il n'y a pas pratiquement pas de dossiers personnels de Justice (M. Morin a si peu lu *La Non-épuration* qu'il ne s'est pas aperçu que les sources de Justice, sources majeures de l'ouvrage, étaient, soit presque tous des dossiers individuels, pour les fonds BB18, soit largement des dossiers individuels, pour les fonds BB30), « pas de fonds militaires ni de la DST » (fonds auxquels l'ami de M. Morin, M. Le Goarant de Tromelin, déclare avoir, avec Jean-Marc Berlière, obtenu libre accès, contre engagement politique ci-dessus mentionné).

J'ai vivement déploré, dans *La Non-épuration*, que la « droitisation » de l'historiographie dominante ait abouti à la réhabilitation de Vichy, à la criminalisation de la Résistance et à un acharnement antimarxiste ou anticommuniste préoccupant, compte tenu de la qualité *professionnelle* des

intéressés. Les avis susmentionnés du trio d'historiens, professionnels ou non, et leur ton injurieux confirment la validité de ce jugement sur l'historiographie dominante.

Notons qu'ils tendent, dans la période tendue actuelle, à aggraver l'exclusion académique de l'histoire « critique », et même à attirer sur moi les foudres, non seulement des « amis de la police » mais même de représentants de l'appareil d'État.

Ce courrier est libre de communication, et je compte moi-même le diffuser (sans préciser votre nom, si vous le souhaitez).

Je vous embrasse,
Annie

PS. Gilles Antonowicz ignore que, dans les archives d'avant-guerre et d'Occupation, l'orthographe du nom Tixier-Vignancourt comporte bien un t final.

Il y a bien une faute de frappe sur infirmière, dans « infirmière gestapiste » mais, à ma connaissance, aucune faute sur d'emblée...

2° Demande de soutien à Ian Brossat

De : annie.lacroix.riz

Envoyé : jeudi 13 février 2020 21:22

À : ian.brossat@paris.fr

Objet : TR: Trop, c'est trop, vraiment

Cher camarade,

Nous sommes certes en désaccord politique sur nombre de questions, dont l'analyse de l'Union européenne. Je ne doute cependant pas que le combat contre la virulence anticommuniste soit susceptible de nous réunir. Je t'ai moi-même soutenu, en juin 2019, quand tu as été attaqué par un journaliste et ai d'ailleurs été surprise de n'avoir pas obtenu réponse au courriel correspondant (il est reproduit à la suite du présent courriel).

Je te soumetts un exemple des aberrations auxquelles mène l'anticommunisme dans le monde académique. Ta réaction, dont je n'ose pas douter, serait bienvenue. Car, communistes nouveau style et communistes à l'ancienne, nous sommes tous menacés par la bêtise et la malfaisance anticommunistes à front de taureau.

Fraternellement,
Annie

3° Échanges avec Xavier Vigna et Jean Vigneux

Le 11/02/2020 22:35, annie.lacroix.riz a écrit :

Cher collègue,

Un collègue vient de m'aviser que vous auriez « posté sur Facebook » (je ne suis inscrite pour ma part sur aucun réseau social et n'avais donc pu vous lire) « le message suivant » : « Dans le dernier numéro de 20&21 (2020/1), Gilles Morin démonte la "méthode" et les sottises inlassablement proférées par Annie Lacroix-Riz. Un papier nécessaire tellement les thèses de

ALR sont truffées de contre-vérités et peuvent séduire des lecteurs peu informés en quête de raccourcis ».

Puis-je savoir si c'est le texte injurieux ci-joint que vous érigez en modèle de critique de « la "méthode" et [d]es sottises inlassablement proférées par Annie Lacroix-Riz » et des « thèses [...] truffées de contre-vérités et [qui] peuvent séduire des lecteurs peu informés en quête de raccourcis ». Vraiment, un tel texte serait un modèle méthodologique et déontologique?

Merci de me démontrer « les sottises inlassablement proférées » et « contre-vérités » destinées à de présumés analphabètes que vous auriez ainsi dénoncées publiquement. Inutile de préciser que, sidérée par un assaut de ce genre de la part d'un historien de la classe ouvrière ou « des mondes ouvriers », j'attends votre réponse avec impatience. Rien ne vaut la critique et l'autocritique, et je ne saurais croire que l'anticommunisme déguisé en « anti-stalinisme » tienne lieu d'argument suprême...

Si c'est à un autre texte supposé décisif que vous avez fait allusion, merci de me le communiquer.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

From: Jean Vigreux
Sent: Wednesday, February 12, 2020 6:23:18 PM
To: annie lacroix riz
Cc: Vigna Xavier
Subject: Re: une esquive

Bonjour,

je vous remercie de m'associer à vos échanges ; la controverse, le débat historiographique sont utiles pour faire avancer la connaissance historique. Mais entre bon usage et mésusage des archives, il y a aussi les logiques d'interprétation et des enjeux idéologiques qu'il ne faudrait pas minimiser, écarter ou taire...

Toutefois, il me semble que la "non-épuration" reste un thème de controverse qui devrait faire état des travaux les plus récents (entre autres ceux d'Hervé Joly depuis « Die Säuberung der wirtschaftlichen Eliten in Frankreich und Deutschland in der Nachkriegszeit: der Versuch eines Vergleichs » in Thomas Göpel, Dieter Tiemann (éd.), *1945 - 50 Jahre danach. Aspekte und Perspektive im deutsch-französischen Beziehungsfeld*, Leipziger Universitätsverlag ; jusqu'au GIS qu'il a dirigé sur "Les entreprises françaises sous l'occupation" etc.) et surtout de l'ouverture des archives (même si les archives des CDL n'ont pas encore été toutes traitées...).

Ainsi, il me semble que l'effet de source peut biaiser la connaissance (logique du surplomb de l'Etat et absence d'une synthèse complète sur les épurations dans les départements). Même si parfois, des événements locaux, peuvent contribuer à cette thèse ; ainsi à Dijon, où « profitant d'une démonstration de petits commerçants, le RPF a réussi à faire disparaître les dossiers de la collaboration et du marché noir »

(*L'Humanité*, 21 mai 1947) ou « des milliers de manifestants prennent d'assaut les bureaux du contrôle économique » (*Le Monde*, 22 mai 1947).

L'article de Gilles Morin, en pièce jointe, invite à cette réflexion

Bien à vous deux,

--

Jean Vigreux

Professeur Histoire contemporaine Centre Georges Chevrier UMR CNRS 7366
Directeur de la MSH de Dijon USR 3516

De : Vigna Xavier

Envoyé : mercredi 12 février 2020 17:00

À : annie.lacroix.riz

Cc : jean.vigreux

Objet : Re: Un surprenant assaut public

Chère collègue,

Mon message sur Facebook renvoie comme il est indiqué à un article paru dans *20&21* (ex Vingtième Siècle) et pas à ce papier dans *l'Ours*. Quant à votre propos, résumé par le titre de votre ouvrage, il m'apparaît parfaitement faux. C'est d'ailleurs pourquoi votre bibliographie oublie si manifestement toute une série de travaux qu'ont réalisés des collègues ces dernières années.

A mes yeux, vous ne faites pas oeuvre d'historienne.

Cordialement,

Xavier Vigna

Professeur d'histoire contemporaine
Laboratoire IDHES
Université de Paris-Nanterre
<https://u-paris10.academia.edu/XavierVigna>
Bâtiment Weber
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

De: "annie lacroix riz"

À: "Vigna Xavier"

Cc: "Jean Vigreux"

Envoyé: Mercredi 12 Février 2020 17:42:48

Objet: une esquive

Eh bien, j'attends, cher collègue, que vous soyez plus explicite sur mes présumés graves manquements. Si les notes infra-paginales de mes ouvrages, *La non-épuration* comprise, sont,

je l'admets, plus riches en documents d'archives originales qu'en travaux imprimés (au contraire de ce qui se pratique de plus en plus souvent dans l'historiographie française), la bibliographie est fort abondante; elle expose honnêtement le contenu des travaux cités et les conteste à l'aide de sources. J'aimerais, en ce qui me concerne, bénéficier d'une pareille méthode de traitement. Ce n'est pas le cas, et ne l'a jamais été depuis les années 1980 de ma thèse d'État.

Vos yeux ne sont pas l'aune utilisable en l'espèce, mais seulement les faits établis. Vous me confirmez ce que je dénonce depuis quelques décennies : l'usage systématique de la calomnie fondée sur des critères non pas scientifiques, mais exclusivement politico-idéologiques. Je n'aurais pas l'audace de vous accuser de « sottises » si je ne vous avais pas lu, et, je l'avoue, je n'ai pas lu vos travaux, et je vous défie de détailler et de contester preuves archivistiques à l'appui lesdites sottises. La revue *20&21* (ex-*Vingtième Siècle*), dont vous êtes, comme Gilles Morin, un des dirigeants, est d'ailleurs une de celles qui ont permis (cette dernière depuis 1987) à un certain nombre de collègues de me fustiger unilatéralement, en me refusant tout accès et toute éventuelle réplique. J'attends un *débat*, pièces à l'appui, sollicité également depuis quelques décennies.

Notre collègue Vigreux, que vous côtoyez ou avez côtoyé à Dijon, a été mis en copie tant j'ai jugé surprenant qu'un « historien des mondes ouvriers » fasse chorus avec une cohorte fondée sur une remarquable consensus anticommuniste, de droite, catégorie « extrême » incluse, et de « gauche ». Il rappelle à l'historienne des années 1930-1940 que je suis des collusions *sinistres*.

Bien cordialement,
Annie Lacroix-Riz

De : Annie Lacroix-Riz <
Envoyé : mercredi 12 février 2020 20:30
À : Jean Vigreux
Objet : Re: une esquiv

Merci, Jean, je lis l'article et te donne mon avis demain.
Amitiés
Annie

From: Jean Vigreux <Jean.Vigreux@u-bourgogne.fr>
Sent: Wednesday, February 12, 2020 6:23:18 PM
To: annie lacroix riz <annie.lacroix.riz@gmail.com>
Cc: Vigna Xavier <xavier.vigna@parisnanterre.fr>
Subject: Re: une esquiv

Bonjour,

je vous remercie de m'associer à vos échanges ; la controverse, le débat historiographique sont utiles pour faire avancer la connaissance historique. Mais entre bon usage et mésusage des archives, il y a aussi les logiques d'interprétation et des enjeux idéologiques qu'il ne faudrait pas minimiser, écarter ou taire...

Toutefois, il me semble que la "non-épuration" reste un thème de controverse qui devrait faire état des travaux les plus récents (entre autres ceux d'Hervé Joly depuis « Die Säuberung der wirtschaftlichen Eliten in Frankreich und Deutschland in der Nachkriegszeit: der Versuch eines Vergleichs » in Thomas Göpel, Dieter Tiemann (éd.), *1945 - 50 Jahre danach. Aspekte und Perspektive im deutsch-französischen Beziehungsfeld*, Leipziger Universitätsverlag ; jusqu'au GIS qu'il a dirigé sur "Les entreprises françaises sous l'occupation" etc.) et surtout de l'ouverture des archives (même si les archives des CDL n'ont pas encore été toutes traitées...).

Ainsi, il me semble que l'effet de source peut biaiser la connaissance (logique du surplomb de l'Etat et absence d'une synthèse complète sur les épurations dans les départements). Même si parfois, des événements locaux, peuvent contribuer à cette thèse ; ainsi à Dijon, où « profitant d'une démonstration de petits commerçants, le RPF a réussi à faire disparaître les dossiers de la collaboration et du marché noir » (*L'Humanité*, 21 mai 1947) ou « des milliers de manifestants prennent d'assaut les bureaux du contrôle économique » (*Le Monde*, 22 mai 1947).

L'article de Gilles Morin, en pièce jointe, invite à cette réflexion

Bien à vous deux,

--

Jean Vigreux

Professeur Histoire contemporaine Centre Georges Chevrier UMR CNRS 7366
Directeur de la MSH de Dijon USR 3516

De : annie.lacroix.riz

Envoyé : jeudi 13 février 2020 19:26

À : jean.vigreux

Cc : 'Vigna Xavier' raphaelle.branche; 'Gilles Morin' 'Olivier Le Cour Grandmaison'

Objet : Trop, c'est trop, vraiment

Cher Jean,

Devant la violence de l'assaut de Gilles Morin, qui n'en est pas contre ma personne et mes travaux à son coup d'essai -- assaut approuvé et promu sur les réseaux sociaux par Xavier Vigna, violence résumée par son seul intitulé --, je vais solliciter solennellement un droit de réponse de *20&21*, ex-revue *Vingtième Siècle*, laquelle m'a fustigé *unilatéralement* depuis son n° de janvier-mars 1987 (je dis bien, 1987, soit il y a 33 ans). Il est d'ailleurs dommage qu'Olivier Lecour-Grandmaison, victime des fulminations unilatérales de deux censeurs en 2005 dans la revue *Esprit*, se soit abstenu alors de cette démarche, ce qui a manifestement incité M. Morin à l'attaquer à nouveau.

Absente de Paris, je ne pourrai achever, et donc adresser à *20&21*, le texte documenté de ma demande de réponse que la semaine prochaine.

Compte tenu des mauvaises façons répétées à mon encontre de cette revue, qui s'est également efforcée de ruiner la réputation de l'historien américain Robert Soucy et autres « historiens étrangers », coupables d'avoir démontré qu'il y avait bien eu un « fascisme français », issu de la droite, et ce avec le succès éclatant que laissait prévoir l'engagement conjugué de *Vingtième siècle* et de son noyau dirigeant, les historiens « reconnus » de l'Institut d'études politiques, j'ose espérer que la revue assillante ne se dérobera pas. Raphaëlle Branche, rédactrice en chef de *20&21*, est naturellement en copie, de même que M. Morin, qui -- alarmé sinon ulcéré par ma relative notoriété, malgré une exclusion complète des grands médias aussi ancienne que mes travaux – dispose de diverses tribunes *imprimées*, dont celle de la revue de l'Office de recherche socialiste, l'OURS (billet intitulé « De la non-histoire » également ci-joint).

Il va de soi que, *d'une façon ou d'une autre*, cette réplique sera publiée.

Amitiés,
Annie

De: "annie lacroix riz"
À: "Jean Vigreux"
Cc: "Vigna Xavier" "olivier loubes1" flebot@ens-paris-saclay.fr
Envoyé: Lundi 17 Février 2020 12:43:14
Objet: TR: Xavier Vigna

Cher Jean,

J'ai peine à croire que tu considères la littérature Facebook de nos collègues, de même que l'article injurieux de Gilles Morin, comme des « échanges » dans le cadre d'une « controverse » académique.

Toutes les limites sont résolument franchies, et on va finir par avoir peine à tenir le vivier « progressiste » de Dijon pour un modèle d'« échanges ». En toute décence, si tu en as du moins la possibilité ou crois l'avoir, il conviendrait de siffler la fin du jeu. Bref, ça commence à bien faire, ce style anticomuniste 1938-1940.

Amitiés,
Annie

On notera que le militant socialiste Florent Le Bot, pratique un aimable commerce avec le conférencier favori de l'Action française, notre collègue Olivier Dard (<https://cv.archives-ouvertes.fr/florent-le-bot>), lequel est d'ailleurs presque aussi injurieux que lui à mon égard (« Apparences et réalités de la commémoration de Charles Maurras », paru les 15-17 mai 2018 sur le site Lescrises.fr, <https://www.historiographie.info/commmauras.pdf>).

From: Jean Vigreux
Sent: Monday, February 17, 2020 1:54:13 PM
To: annie lacroix riz

Cc: Vigna Xavier olivier loubes1 flebot@ens-paris-saclay.fr <flebot@ens-paris-saclay.fr>
 Subject: Re: Xavier Vigna

Bonjour,

je n'évoquais pas FB, mais l'article de Gilles en utilisant les termes de "controverse". En revanche, je me refuse à siffler la fin du jeu : de quel droit ? qui suis-je pour exercer ce rôle ?

La seule chose que je confirme, ce sont tes intuitions sur la 5e colonne qui mériteraient d'être poussées plus loin car tu tiens là un vrai sujet qui n'a jamais été traité en reprenant les archives locales...

Bien à toi,

Jean

De : Annie Lacroix-Riz

Envoyé : lundi 17 février 2020 14:10

À : Jean Vigreux

Cc : Vigna Xavier olivier loubes1 ; flebot@ens-paris-saclay.fr

Objet : Re: Xavier Vigna et alii

Cher Jean,

Siffler la fin de l'indécence, ce que tu as fort bien compris, serait décent.

Ces échanges haineux et mensongers sont indécents, et l'assaut de Gilles Morin n'a rien à voir avec une "controverse" académique.

C'est un appel à l'interdit, je ne doute pas que tu l'aies compris comme tel.

Bien cordialement,

Annie

4° Remarque ALR du 21 février 2020 :

M'ont beaucoup surprise de la part de Jean Vigreux :

le traitement de l'article de Gilles Morin comme une contribution à la « controverse » ou à la réflexion,

la reprise de ses arguments sur mon « mésusage » des archives,

l'ironie calquée sur celle de l'assaillant, sur la supériorité des « archives locales » pour traiter « un vrai sujet » auquel j'ai notamment consacré *Le Choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, nouvelle édition complétée et révisée, 2010, 679 p. et *De Munich à Vichy, l'assassinat de la 3^e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008, 408 p.,

la suggestion que je jouais les censeurs, ce que, naturellement, il réprouvait vivement le non-commentaire des fines plaisanteries du club de Facebook sur la famine en Ukraine, génocidaire ou « organisée » et sur mon rôle de future pourvoyeuse de prison remplissant le « Goulag » par esprit de représailles (la réalité, dont Jean Vigreux n'ignore rien, étant que le milieu universitaire m'a de fait exclue de ses rangs depuis plusieurs décennies (pour « stalinisme » allégué) : Jean Vigreux le sait puisqu'il m'en a parlé, à Blois, en 2016

J'ai donc cessé avec mon collègue et ledit club des échanges mangeurs de temps et voués à l'échec.

5° échange avec un correspondant non désigné car en position précaire du point de vue universitaire

De : annie.lacroix.riz

Envoyé : lundi 17 février 2020 12:02

À : X **Objet :** TR: Xavier Vigna

[...] je suis abasourdie par tant de noirceur, pas celle de M. Le Bot, dont j'ai déjà éprouvé la vilénie et la rancœur, notamment en 2008 (2e pièce jointe), mais par celle de Vigna et tels autres, auxquels je n'avais jamais eu affaire, sauf Olivier Loubes, rencontré, à Blois en 2016, et fort aimable.

Inutile de dire que ma critique des travaux de Pierre Laborie -- que mon plaidoyer a beaucoup contribué à faire élire professeur dans les années 1980, *avant* son rival Jean-François Soulet, notoire pour son manque de sérieux envers les étudiants et qui avait tenté, devant le comité de sélection, de faire passer Laborie pour un dangereux bolchevique -- a toujours été loyale et scientifique. Je considérais en effet que non seulement sa théorie des « représentations » n'apportait rien de nouveau par rapport à celle de Marx sur l'idéologie mais qu'elle constituait une machine de guerre contre le marxisme, et je m'obstine à considérer que c'est cette problématique qui a assuré la large notoriété médiatique de Pierre (https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Laborie). Je ne l'ai, *je le certifie sur l'honneur*, jamais traité devant mes étudiants ni devant quiconque de « falsificateur » (qualificatif que Gilles Morin m'applique, en revanche), et je défie formellement Olivier Loubes de répéter en ma présence ou par écrit ce mensonge caractérisé. Le moderniste Soulet, qui s'est surtout fait connaître dans le genre contemporain antisoviétique-anticommuniste, filon d'ailleurs exploité chez Armand Colin, d'ailleurs, a été peu après l'élection de Pierre également élu au poste de professeur sans que je trouve à y redire (https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Fran%C3%A7ois_Soulet). Très mécontent d'avoir été devancé, il m'avait prédit : « il est violemment anticommuniste, et vous traitera aussi méchamment que les autres ». Je le savais, et Soulet avait raison, mais j'estimais Laborie, je le répète, plus sérieux à l'égard des étudiants. Si, en 26 ans d'isolement politique complet à l'Université, j'avais choisi le philo-communisme comme critère de mes relations avec les collègues, j'aurais été déçue. *nul* ne peut m'accuser (une seule étudiante l'a tenté, héritière d'une riche famille tchécoslovaque qui a récupéré tous ses biens après 1989, tentative ruinée par nos dizaines de courriels) d'avoir persécuté quiconque pour anticommunisme.

Quant à Le Bot, cet échange du 30 mars 2008 suffira à le définir: on concédera que j'avais eu le nez creux... Il déblatère régulièrement sur mon compte, je crois, sur Facebook, et a été ulcéré par mes recensions dans *Le Monde diplomatique*, « Claire Zalc, Dénaturalisés. Les retraits de nationalité sous Vichy », mars 2017, p. 26, https://www.monde-diplomatique.fr/2017/03/LACROIX_RIZ/57262, et « Histoire économique de Vichy, Fabrice Grenard, Florent Le Bot, Cédric Perrin », février 2019, p. 24, https://www.monde-diplomatique.fr/2019/02/LACROIX_RIZ/59554. Cette petite tribune scientifique les rend malades presque autant que ma publication par Armand Colin.

Comme dit l'autre, « pourquoi tant de haine » des historiens bien-pensants? C'est, je l'avoue, extrêmement déplaisant mais finalement intéressant...

Amitiés,
Annie

6° Courrier à Anne Simonin

De : annie.lacroix.riz

Envoyé : mardi 18 février 2020 12:26

À : simonin.anne

Objet : chasse aux sorcières

Chère Anne,

Nous nous sommes (à peine) revues il y a peu, au comité des Archives nationales qu'évoque Gilles Morin, avec autant de malhonnêteté que le reste (je dispose de *toutes* les pièces de correspondance permettant de l'établir), dans l'article « Du mésusage des archives et de l'histoire » paru en janvier 2020 dans *20&21* sur *La Non-épuration*. Nous n'avons jamais conversé à la suite de ces réunions, peut-être parce que, comme vous me l'aviez confié lors d'un entretien qui doit dater de la fin des années 1990 ou du début des années 2000, où mes travaux sur la collaboration des élites économiques m'avaient valu un déluge d'injures *sans réplique possible* (notamment via *Libération*, à trois reprises entre 1997 et 1999), vous étiez hantée par la « mort sociale » (je vous cite) à laquelle m'avait condamnée la quasi-totalité de mes pairs académiques, « mort sociale » que vous n'auriez pas supportée. Vous avez sans doute conservé de cet entretien un souvenir aussi précis que le mien.

Gilles Morin vous rend hommage à plusieurs reprises, notamment pour un article sur la « collaboratrice politique », que je n'ai pas mentionné, qu'il tient pour exemplaire d'un bon usage des *archives*, à l'encontre de mes présumés « résumés d'affaires » de BB18, bien qu'il ne mentionne que 8 documents (Z/5), sur 111 notes. Je n'imagine pas que ces louanges répétées vous dissuadent de réprover cette charge pure et simple, dont l'objectif, avoué par la conclusion, vise à me faire taire, par écrit et sur Internet.

Il est vrai, pourrait-on arguer, que tout vaut mieux que la « mort sociale » susmentionnée. Je n'en compte pas moins sur vous pour signaler qu'un débat, débat amorcé en octobre 2019 mais pas même conservé dans les archives de LCP, s'impose contre cette « chasse aux sorcières », l'article de M. Morin s'ajoutant à d'autres assauts (voir ci-dessous et les « échanges » et textes ci-joints »).

Bien cordialement,
Annie (Lacroix-Riz)